

of Alberta, should spur exploration and development. The measures include reductions in the petroleum and gas revenue tax and the incremental oil revenue tax, and adjustments to the oil price according to the date of its discovery. Minister Lalonde estimated that the total value of these measures for the industry would be more than 2 billion dollars during the period to 1986.

CHASSE AUX PHOQUES: LE CANADA PROPOSE QU'ON S'EN REMETTE A DES SPECIALISTES INTERNATIONAUX

Le Gouvernement du Canada a proposé à la Commission des Communautés européennes qu'on s'en remette, pour les deux principales questions soulevées par la résolution du Parlement européen sur les produits dérivés du phoque, à des spécialistes internationalement reconnus.

Cette proposition se veut une réponse aux critiques continues dont le Canada fait l'objet dans plusieurs pays relativement à sa récolte annuelle des phoques. Ces critiques sont le résultat d'une campagne internationale orchestrée par plusieurs associations de protestataires. N'ayant pas réussi à saisir l'opinion publique au Canada, ces associations ont tenté, ces dernières années, d'amener les gouvernements étrangers à imposer des contrôles à l'importation pour empêcher le commerce des produits du phoque. Au mois de mars, ces efforts ont abouti au passage d'une résolution du Parlement européen recommandant à la Commission l'interdiction du commerce des produits du phoque avec et à l'intérieur de la CEE.

Selon les spécialistes canadiens, le rapport qui a servi de base à la résolution du Parlement européen comporte de sérieuses erreurs. En particulier, il ne tient pas suffisamment compte des données scientifiques disponibles touchant les deux principaux points sur lesquels porte la critique de la chasse aux phoques, soit l'état des populations de phoques, et les méthodes d'abattage utilisées dans la chasse aux phoques.

Afin d'aider la Commission européenne à arrêter sa position sur la chasse aux phoques sur une base plus conforme à la réalité et à rétablir aux yeux du public les bases scientifiques sur lesquelles repose la gestion canadienne de la chasse aux phoques, le Gouvernement du Canada a suggéré que l'on s'en remette, pour ces deux questions, au jugement de spécialistes indépendants internationalement reconnus. La Commission a accepté conjointement avec le Canada de porter la question concernant les populations de phoques à l'attention du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM-ICES). Il a également été proposé de réunir un groupe de spécialistes qui se pencheraient sur la question des méthodes d'abattage; cette proposition demeure à l'étude.

Le Gouvernement du Canada tient à faire la preuve que la stratégie canadienne de gestion des populations de phoques est l'une des plus rigoureuses du monde et que la récolte des phoques au Canada est l'objet d'une réglementation stricte. Il veut aussi démontrer que les méthodes d'abattage utilisées au cours de cette chasse sont meilleures que celles utilisées dans les abattoirs.

Le Gouvernement du Canada s'attend à ce que toute décision concernant le commerce du phoque soit prise sur la base d'une